[](https://www.kla.tv/25629)

Codes de santé de l'OMS – une nouvelle « stigmatisation » au potentiel génocidaire

**Depuis janvier 2023, sous l'impulsion de l'OMS des codes relatifs au statut sanitaire et au statut vaccinal Covid sont disponibles. Selon ces codes, il pourrait y avoir des restrictions de voyage, etc. Est-ce que des traitements spéciaux et des exclusions, voire un génocide, se préparent ?**

Sous l'impulsion de l'OMS, des codes relatifs à la santé et au statut vaccinal Covid sont disponibles depuis janvier 2023. Selon le code, il pourrait y avoir des restrictions de voyage et autres. Des traitements spéciaux et des exclusions, voire un génocide, se préparent-ils ?  
Les choses se corsent maintenant : lors du sommet du G20 en 2022, les dirigeants des 20 plus grandes économies ont annoncé l'objectif commun suivant : Un système mondial de carnet de vaccination numérique doit être mis en place sur la base des standards de l'OMS. Seules les personnes disposant d'un carnet de vaccination numérique sur leur téléphone portable pourront voyager à l'étranger. Yuval Noah Harari, conseiller principal du FEM, a déjà annoncé que cette technologie de surveillance ne serait pas seulement installée sur le téléphone portable, mais aussi « sous la peau » dans une prochaine étape.  
Des groupes entiers de population, par exemple ceux qui ne sont pas vaccinés et ceux qui ne le sont pas suffisamment, pourraient être exclus de la vie quotidienne. Il suffirait pour cela de déclarer une « urgence sanitaire internationale », comme le prévoit la nouvelle loi sur les pandémies de l'OMS. Il s’agit ici d’une atteinte flagrante à la vie privée, voire de la suppression des droits de l'homme.  
En rapport avec ces codes, il a été révélé début février 2023 que les enseignants de la ville de New York qui ne se faisaient pas vacciner étaient « marqués » dans leur dossier personnel. Cela a conduit à l'envoi de leurs empreintes digitales au FBI et au département de la justice pénale de New York. Le but de cette mesure n'est pas encore clair. Mais l'ancien enseignant d'une école publique Michael Kane, fondateur de Teachers for Choice, a des soupçons : à savoir « que les enseignants non vaccinés à New York doivent être considérés comme des « extrémistes de droite », voire des « terroristes » », explique Kane.  
Or, tout traitement spécial de ce type à l'égard de groupes ethniques est interdit par la Charte de l'ONU. La raison en est évidente : la stigmatisation des Juifs dans l'Allemagne nazie par une « étoile juive » qu’ils devaient porter de manière bien visible a inévitablement entraîné la persécution des Juifs. Devant cette menace, les peuples avaient conclu un accord particulier après la Seconde Guerre mondiale. Dans la convention de l'ONU du 9 décembre 1948, ce n'est pas seulement le génocide qui a été rendu punissable, mais aussi toutes les étapes qui le précèdent. Il peut s'agir d'un traitement spécial de groupes ethniques qui détruit leur existence et provoque des dommages psychiques. Ce passage a également été introduit dans le code pénal allemand le 9 août 1954 en tant que § 220a.  
Ne convient-il pas d'insister avec détermination sur ces droits à la liberté et à l'autodétermination ? Ne faut-il pas abolir cette stigmatisation imposée par l'OMS avant qu'un autre génocide ne se prépare, cette fois contre le groupe des non vaccinés ?

**de hm**

**Sources:**

Ärzte-Code für Ungeimpfte  
<https://axelkra.us/sonderbericht-aerzteschaft-fuehrt-digitalen-who-diagnosecode-fuer-ungeimpfe-ein-leo-hohmann/>  
  
Die Bundesregierung verfolgt die Ungeimpften  
<https://uncutnews.ch/die-bundesregierung-verfolgt-die-ungeimpften/>  
  
Z28.310 - der Code für Covid-Ungeimpfte - Interview mit Dr. Wolfgang Wodarg  
<https://www.youtube.com/watch?v=dts8GnAb3T0>  
  
Ende des freien Willens / der Chip unter der Haut  
<https://www.youtube.com/watch?v=o5RbjyicHTU>  
  
Übereinkommen über die Verhütung und Bestrafung des Völkermordes   
<https://www.un.org/Depts/german/uebereinkommen/ar260-a-iii-dbgbl.pdf>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#VaccinationObligatoire - Vaccination Obligatoire - [www.kla.tv/VaccinationObligatoire](https://www.kla.tv/VaccinationObligatoire)  
  
#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)  
  
#Genocide - Génocide - [www.kla.tv/Genocide](https://www.kla.tv/Genocide)  
  
#PassVaccinal - Pass vaccinal - [www.kla.tv/PassVaccinal](https://www.kla.tv/PassVaccinal)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.